

SÉANCE DU MERCREDI 22 MAI 2019

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Gabriel Voirol (PLR), président

Scrutateurs : Bernard Varin (PDC) et Brigitte Favre (UDC)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : Rosalie Beuret Siess (PS), Mélanie Brülhart (PS), Michel Choffat (PDC), Raphaël Ciochi (PS), Jérôme Corbat (CS-POP), Damien Lachat (UDC), Frédéric Lovis (PCSI), Nicolas Maître (PS), Jean-Pierre Mischler (UDC), Jean-François Pape (PDC), Pierre Parietti (PLR), Magali Rohner (VERTS), Noël Saucy (PDC), Edgar Sauser (PLR), Romain Schaer (UDC), Christian Spring (PDC) et Jean-Daniel Tschan (PCSI)

Suppléants : Jâmes Frein (PS), Valérie Bourquin (PS), Jean-Pierre Faivre (PDC), Fabrice Macquat (PS), Tania Schindelholz (CS-POP), Lionel Montavon (UDC), Gabriel Friche (PCSI), Ami Lièvre (PS), Jean Leuenberger (UDC), Gérald Crétin (PDC), Michel Etique (PLR), Anselme Voirol (VERTS), Michel Saner (PDC), Damien Paratte (PLR), Jean Lusa (UDC), Anne-Lise Chapatte (PDC) et Monika Kornmayer (PCSI)

(La séance est ouverte à 14 heures en présence de 60 députés.)

Département de l'intérieur**20. Modification de la loi d'organisation judiciaire (première lecture)**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est adoptée par 52 députés.

21. Motion no 1248**Allocations de formation****Jâmes Frein (PS)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Au vote, la motion no 1248 est acceptée par 36 voix contre 22.

22. Motion no 1249**Proches-aidants : un engagement inestimable pour la société
Josiane Daepf (PS)**

Développement par l'auteure.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Au vote, la motion no 1249 est rejetée par 30 voix contre 27.

23. Postulat no 397

**Amendes d'ordre : pas une tâche prioritaire d'une police de proximité
Rémy Meury (CS-POP)**

Développement par l'auteur.
Le Gouvernement propose d'accepter le postulat.

Au vote, le postulat no 397 est refusé par 28 voix contre 21.

24. Question écrite no 3143

**Rapport social : une certaine pauvreté !
Rémy Meury (CS-POP)**

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département de l'économie et de la santé

25. Modification de la loi concernant la taxe des chiens (deuxième lecture)

Au vote, en deuxième lecture, la modification de la loi est adoptée par 50 voix contre 4.

26. Modification de la loi sur les établissements hospitaliers (première lecture)

Au vote, l'entrée en matière est acceptée par 47 voix contre 6.

Article 25, alinéa 1

Proposition d'Yves Gigon (Indépendant) :

L'Hôpital du Jura garantit un accès sécurisé aux soins urgents. Il collabore avec l'Etat dans le cadre de la sécurité sanitaire. Le traitement urgent de cas bénins est assuré sur les trois sites 24/24 heures.

Au vote, cette proposition est refusée par 44 voix contre 12.

Les autres articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est adoptée par 45 voix contre 6.

27. Arrêté relatif au traitement de l'initiative populaire cantonale «Egalité salariale : concrétisons !»

L'entrée en matière n'est pas combattue.
Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est adopté par 47 députés.

28. Motion no 1244

**Révision complète, ou à tout le moins substantielle, de la législation cantonale sur les jours fériés officiels et le repos dominical (RSJU 555.10 et 555.11)
Alain Schweingruber (PLR)**

Développement par l'auteur.
Le Gouvernement propose d'accepter la motion.

Au vote, la motion no 1244 est acceptée par 44 voix contre 6.

29. Question écrite no 3140
BigPharma et médecins jurassiens : des chiffres ?
Quentin Haas (PCSI)

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

30. Question écrite no 3148
Médecins et pharmaciens partenaires
Danièle Chariatte (PDC)

L'auteure n'est pas satisfaite de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

Département de l'environnement

31. Modification de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est adoptée par 41 voix contre 4.

32. Modification du décret d'organisation du Gouvernement et de l'administration cantonale (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

L'article 45 et le chiffre II, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification du décret est adoptée par 49 députés.

33. Modification du décret sur les émoluments de l'administration cantonale (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

L'article 13 et le chiffre II, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification du décret est adoptée par 46 députés.

34. Motion no 1245
Une fiche sur les économies d'énergie...
Erica Hennequin (VERTS)

L'auteure retire la motion no 1245.

35. Question écrite no 3139
Quid des chauffards étrangers dans le Jura
Vincent Hennin (PCSI)

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

36. Question écrite no 3141
Révision de l'ordonnance sur la protection de la nature
Baptiste Laville (VERTS)

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

37. Question écrite no 3147
Programme de développement économique-touristique : utiliser certains potentiels
Ami Lièvre (PS)

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.


38. Question écrite no 3151
Aménagement du territoire : Federer privilégié, Jura snobé ?
Raoul Jaeggi (Indépendant)

L'auteur n'est pas satisfait de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

La séance est levée à 17.15 heures.

Delémont, le 23 mai 2019

Le président :
Gabriel Voirol



Le secrétaire :
Jean-Baptiste Maître

Annexes : - Motions nos 1268 à 1274
- Interpellations nos 910 et 911
- Questions écrites nos 3183 à 3190
- Motion interne no 137